

L'ADPSE reçue par le Coderst

Une délégation de l'Association de défense contre la pollution de Sarreguemines et environs (ADPSE) a été reçue hier au conseil départemental de l'environnement des risques sanitaires et technologiques (Coderst) à Metz.

Durant une heure, les représentants ont exprimé leur refus de voir s'implanter une centrale thermique à Hambach. « *Nous avons expliqué l'inutilité de ce projet, donné l'avis de la population et de la plupart des conseils municipaux qui sont contre* », explique Isabelle Hoellinger, porte-parole de l'association.

Etudes à l'appui, l'ADPSE a évoqué les impacts de la centrale sur la santé, l'environnement, la Sarre... et les nuisances sonores qu'elle engendrerait. « *Si elle se fait, les médecins mettront en place un observatoire de surveillance. Nous avons remis une carte des centrales thermiques pour prouver qu'on n'en avait pas besoin. Il y en a beaucoup dans la région. Pourquoi le taux de mortalité serait plus élevé chez nous ?* », s'interroge-t-elle. Les membres de l'association estiment avoir été entendus par le

Coderst. Auparavant, le conseil avait reçu les représentants de Direct énergie et le Dr Brousse, un médecin expert qui avait rédigé une étude d'impacts pour le compte de la Casc. Le conseil rendra ensuite un avis suivi généralement par le préfet. Mais ce dernier n'a pas l'obligation de s'y tenir.

« Une première »

Cette rencontre avait été demandée par l'Association agréée pour la défense de l'environnement et la lutte contre la pollution en Moselle-Est (Adelp) qui siège au sein du Coderst. « *C'est une première. D'habitude on reçoit toujours les pétitionnaires. Jamais les opposants. C'est une preuve de démocratie* », poursuit Isabelle Hoellinger. Le prochain rendez de l'ADPSE est fixé vendredi. Une délégation sera présente à l'inauguration du Center Parcs pour faire part de son opposition. A 17 h, une manifestation est prévue au rond-point situé près du péage de l'autoroute A 4 à Hambach.